L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 AOUT 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 25 AOUT 1866.

L'ABEILLE DU DIMANCHE.

L'*Abeille du Dimanche* est une édition spéciale, en dehors de l'abonnement, et que nous vendons aux marchands de journaux, ainsi que dans nos bureaux. Cette édition répond aux *weeklies* de nos confrères américains, en ce qu'elle comprend, non-seulement des matières entièrement nouvelles, mais toutes celles qui ont paru pendant la semaine. Les personnes qui n'ont pas les moyens de s'abonner ou d'acheter le journal tous les jours, peuvent donc, en le prenant le dimanche, y trouver la plus grande partie de ce qui y a été publié pendant les six jours précédents.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — La goëlette Gipsey, actuellement dans le fleuve Mississippi, en face du Deuxième District; une portion de terre dans le Premier District, avec améliorations, située dans l'îlet borné par les rues Remparts, Basin, Canal et Commune.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Trois terrains faisant face à la rue St-Bernard, près le marché; un terrain situé dans la rue Bagatelle, entre les rues Amour et Bons-Enfants, avec un lot de bois et de briques; un magnifique terrain amélioré formant le coin des rues Canal et Prieur, avec des maisons en bois; de plus, une magnifique maison cottage située rue Bienville, entre Derbigny et Claiborne.

Par Walton & Deslonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Une résidence en briques et à étage, à mansarde, grande varandahs sur la façade dans la rue Conti, entre celles Bourgogne et Remparts.

Par Palfrey & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Deux beaux terrains pour magasins, dans le Premier et le Deuxième Districts.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Deux beaux terrains d'encoignure sur les Champs-Elysées; une jolie résidence sur la grande route St-Jean, près de l'Esplanade; une agréable résidence sur la rue Morales, ancienne demeure de F. Lenes; une propriété sur la Promenade Carondelet, en face du vieux bassin; deux lots de terre contigus, rue France, dans le Troisième District, avec une maison en bois, et trois autres lots contigus.

Par C. E. Girardey & Co — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, la belle maison à étage et mansarde, 241 rue des Remparts, sur un terrain qui traverse l'îlet jusqu'à la rue St-Claude — Une maison en bois située dans la rue Polymnie, faubourg Annonciation, premier District.

Par O. Valeton — encoignure Tchoupitoulas et Natchez, à 11½ heures, vente péremptoire de vins rouges et blancs, cognacs, liqueurs assorties, cordiaux, sardines, huiles, bouchons, &c.

Par Montgomery & Baos — au vieux magasin d'encan, 87 rue du Camp, sept paniers et une barrique de faïence; un lot de meubles de maison, d'une conversation. — Vente régulière de meubles, tapis, glaces, matelas, gravures, fauteuils, poêles, batterie de cuisine. — Et aux écuries de P. Linet, rue Gravier, beaux chevaux, mulets, vaches, cabriolets, wagons, harnais, &c.

Par E. Roger & Co — à leurs salles d'encan, linge fait, dentelles, chapeaux, &c., et marchandises de fantaisie.

Par J. C. Bloham — à sa salle d'encan, chaussures, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par F. Fernandez — à son magasin d'encan, marchandises sèches, linge fait, bas et chaussettes, mercerie, coutellerie, &c.

Par Tourné & Neuberger — rue Esplanade, entre Remparts et Bourgogne, tout l'ameublement de la maison.

Par W. H. Bussell — à sa salle d'encan, 41 rue de l'Union, à 11 heures, de l'argenterie de table doublement plaquée.

Par D. E. Morphy — au No. 47 de la rue des Magasins, coin de la Levée, au pied de la rue Conti, mais et avoine; au No. 40 de la rue Nouvelle-Levée, farine.

Par J. P. Boisseau — au No. 52 de la rue Gravier, épiceries.

☞ Maison de Résidence faisant face aux rues des Remparts et du Bassin, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur la vente aux enchères publiques qui sera faite aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'une maison de résidence en briques, à deux étages, avec attique, faisant face aux rues des Remparts et du Bassin, entre celles du Canal et de la Commune, Premier District.

Voir l'annonce.

☞ La goëlette Gipsy, à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention sur la vente à l'encan qui sera faite aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de la goëlette Gipsy, ses voiles, amarres, etc.

Voir l'annonce.

☞ Résidence en briques, à étage et à mansarde — MM. J. B. Walton & Deslonde vendent, aujourd'hui, une grande maison agréable, située dans la rue Conti, près Remparts. On peut voir, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le plan du terrain et de la bâtisse. Pour les conditions et les dimensions du terrain, voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

RESTAURATION DU GOUVERNEMENT CIVIL. — L'ordre récent du général Sheridan qui révoque l'ordre du 30 juillet établissant la loi martiale à la Nouvelle-Orléans, semble avoir créé un doute dans l'esprit de beaucoup de gens quant aux intentions réelles du commandant du département.

Nous apprenons cependant que les autorités de la ville ont compris que l'ordre les restaurait dans tous les pouvoirs dont elles étaient investies par la loi avant le 30 juillet et restaurait aussi dans leurs fonctions toutes les diverses branches du gouvernement municipal sans avoir besoin de se référer excepté, dans les cas extraordinaires, aux autorités militaires.

En vertu de ce dernier ordre du général Sheridan, le maire Monroe a adressé les instructions suivantes au chef de police, Thos. S. Adams:

Monsieur, — L'ordre militaire du 30 juillet, établissant un gouvernement militaire à la Nouvelle-Orléans, ayant été révoqué par le général Sheridan, vous me rapporterez, comme par le passé, toutes les affaires concernant la police.

Respectueusement,

JOHN T. MONROE, Maire.

M. CHARLES BOUDOUSQUIÉ. — Nous avons le pénible devoir d'annoncer la mort de M. Charles Boudousquié qui a succombé hier matin à une longue et douloureuse maladie dont il avait senti la première atteinte pendant son séjour dans la confédération où, comme beaucoup d'autres patriotes bannis de notre ville par le général Banks, il était allé chercher refuge. M. Charles Boudousquié était un de nos citoyens les plus connus et sa biographie n'apprendrait rien à personne. Qui ne sait en effet que M. Ch. Boudousquié, obéissant plutôt à un sentiment d'artiste qu'à un sentiment industriel de spéculateur, consentit à diriger le théâtre d'Orléans à la place de M. Davis qui avait fini par réaliser le projet caressé par lui depuis longtemps de se retirer en France. Sous la direction nouvelle l'art dramatique à la Nouvelle-Orléans reçut un développement qu'il n'avait pas encore atteint, et bientôt, sous l'impulsion éclairée et habile de M. Ch. Boudousquié, une compagnie se forma pour élever un autre théâtre, un théâtre plus vaste et sous tous les rapports plus digne que l'ancien du patronage public. Le projet fut réalisé et deux années déjà avaient par de grands succès consacré la nouvelle salle lorsque la guerre vint en interrompre le cours.

Cette époque fut pour l'homme que nous regrettons plus calamiteuse que pour tout autre, et M. Ch. Boudousquié, complètement dérouté dans sa carrière, nous revint de la Mobile avec un découragement profond dont il ne put jamais se relever depuis.

M. Ch. Boudousquié, issu d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de la Louisiane, laisse de nombreux parents que la guerre a fort éprouvés aussi et quantité d'amis que les avaient fait ses qualités aimables d'homme du monde, son esprit cultivé, son caractère élevé et digne, sa libéralité et son extrême délicatesse. Nous n'avançons rien de trop en disant que sa mort causera dans notre ville un vide dont beaucoup de gens s'apercevront et sera en même temps l'objet de regrets universels.

PROVISIONS. — MM. Ethell & Thomas, rue Poydras No. 105, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils ont à vendre un magnifique stock de provisions de l'Ouest de première qualité. Nous y remarquons de la farine provenant de la nouvelle récolte de blé, des jambons, des côtés désossés, du porc mess et du beurre tout à fait supérieur. Nous recommandons ce stock aux familles et aux petits détaillants, qui aiment les provisions fraîches et saines. Voyez l'annonce.

TEMPÉRATURE, 24 août 1866.
(Thermomètre de C. Dufilho.)

		FAHRENHEIT.
6 heures du matin	76	degrés.
Midi	84	"
3 heures du soir	86	"
6 heures du soir	82	"

Hostilité des Radicaux contre le Président.

Le 15 août, pendant que la Convention de Philadelphie tenait une séance où les Radicaux étaient dénoncés au peuple des Etats-Unis comme des ennemis de la Constitution, du droit des Etats et de l'Union, un meeting avait lieu à New-York au Cooper Institute où les conservateurs et les citoyens du Sud n'étaient pas dénoncés avec moins de vigueur et d'emportement. Le Président Johnson était particulièrement l'objet des attaques des Radicaux, auxquels M. Greeley proposait la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité:

"Résolu que nous considérons le Président des Etats-Unis comme coupable devant Dieu et devant la nation du crime d'avoir permis le massacre de citoyens loyaux des Etats-Unis, par des rebelles qui, pendant quatre ans, ont cherché à détruire l'Union. Il ne saurait donner aucune excuse à sa conduite, mais, au contraire, il mérite la réprobation de tous les partisans de l'ordre et de la liberté dans notre pays."

Il n'est pas question de politique dans cette résolution, mais il y a plus que cela, il y a en trois ou quatre lignes, contre le Sud un réquisitoire chargé du plus terrible venin. M. Greeley y parle du *massacre de citoyens loyaux exécutés par des rebelles qui pendant quatre ans ont cherché à détruire l'Union*. Cette dernière partie de la sentence est exactement vraie. Nous croyons que le Sud a cherché pendant quatre ans à détruire l'Union et que l'histoire gravera cette vérité en caractères éternels.

Mais ces quatre ans sont passés; le Sud a cherché à atteindre, et n'a pas atteint son but. S'ensuit-il que maintenant qu'il est soumis, il veuille nécessairement massacrer les loyalistes? Non, et le Sud ne l'a pas fait. Le Sud n'a pas massacré un seul citoyen loyal depuis que la guerre est finie, c'est à dire depuis qu'il n'a plus à les combattre sur les champs de bataille, et M. Greeley, tout Greeley qu'il est, ne parviendra jamais à faire croire que le Sud est peuplé d'assassins, et que, de propos délibéré, on ait voulu y faire une St-Barthélemy de loyalistes.

Il est surprenant, d'ailleurs, que M. Greeley qui a du talent et du savoir et qui doit avoir du bon sens, ait représenté le président Johnson comme l'instigateur de ce massacre. Le président Johnson a-t-il rien fait ou rien dit qui ait pu donner lieu à cette accusation? Le président Johnson a soutenu nécessairement l'autorité civile qu'il avait restaurée? Pouvait-il faire autrement sans commettre une injustifiable inconséquence? Des conspirations ont été ourdies; de petits ambitieux ont tramé dans l'ombre des complots contre la sûreté de l'Etat; ils visent à le renverser pour avoir des places; ils ont l'adresse d'intéresser à leur projet ténébreux d'innocents affranchis séduits par des paroles perfides; des désordres éclatent; un conflit s'engage entre l'autorité civile et des émeutiers; l'autorité se défend, et parce qu'elle a usé d'armes dont on usait contre elle, et parce qu'il y a eu plus de morts ou de blessés d'un côté que de l'autre, on dira qu'elle a massacré et qu'elle a massacré par l'instigation du président Johnson!

Il faut être extra-radical, — il faut être ultra-anti-sudiste, — il faut être aveuglé par toutes les plus basses passions de l'esprit de parti pour avancer des choses d'une fausseté aussi manifeste; et si M. Greeley n'y croit pas, il est bien coupable de tâcher d'y faire croire les autres en répandant ses calomnies dans son journal et en les proclamant dans un meeting.

Du reste, nous avons compris, au ton de la presse du Nord, qu'elle n'était pas bien satisfaite de l'impression que les fausses correspondances et les articles d'indignation avaient produite sur l'esprit du peuple. La presse s'est passionnée à pure perte; le peuple du Nord est resté froid à cette querelle qui lui a paru, sans doute, beaucoup plus noire que blanche, et ceux là seuls qui sont affiliés au parti radical ont fait écho aux diatribes du journal de M. Greeley. Il semble même que si le parti radical persiste dans son hostilité contre le Président et le Sud, il commence à éprouver quelque isolement dans l'effusion théâtrale de ses calomnies et de ses haines.

Affaires d'Europe.

Suivant une dépêche de Berlin, la Prusse n'aurait pas entièrement abandonné l'idée de faire entrer les Etats de l'Allemagne du Sud dans la Confédération germanique, car le conseil des ministres discutait précisément cette question avant-hier. Ceci s'accorde peu avec l'article du *Moniteur* prussien que nous avons reproduit hier. Mais il paraît que c'est le Sud lui-même qui demande à rentrer dans le giron de la Confédération. Voici, sur ce sujet, un article de la *Gazette du pays de Bade* (*Badisch Landeszeitung*) que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs:

PAS DE FRONTIÈRES DU MEIN, LIBRE ACCESSION DU SUD A LA PRUSSE ET AU PARLEMENT ALLEMAND.

Tout indique que la Prusse, — par ménagement sans doute pour les puissances européennes, qui voient avec déplaisir se former un Etat fédératif de près de quarante millions d'Allemands, sous l'hégémonie de la Prusse, et peut-être aussi par égard à la sotte antipathie contre les Prussiens, qui s'est si longtemps étalée dans le Sud, — tout indique que la Prusse a résolu d'abandonner l'Allemagne du Sud à elle-même. Le résultat serait une Confédération d'Etats, ou un Etat fédératif du Midi. Cet Etat serait enserré entre l'Allemagne du Nord, la France et l'Autriche. Ce serait là pour nous le plus grand malheur, et notre premier devoir est de le conjurer.

Entre trois grandes puissances, le groupe des Etats du Sud serait beaucoup trop faible pour prétendre à une existence nationale indépendante. Il serait le jouet des trois puissances, la cible de leurs intrigues et de leurs visées d'agrandissement. Le Sud ne pourrait arriver à la sécurité et finirait par tomber sous le protectorat d'une grande puissance.

Où notre intérêt nous attire-t-il donc? Certainement pas du côté de l'Autriche. Au point de vue économique, intellectuel et politique, l'Autriche est loin derrière nous. L'accession à l'Autriche, c'est la ruine financière et économique, c'est un recul de la civilisation, c'est le risque permanent de nous épuiser à la malheureuse politique de la maison de Habsbourg.

Le protectorat français! Tous les nerfs de notre conscience nationale allemande se révoltent contre cette solution.

Reste donc l'accession à la Prusse comme solution unique. En nous rattachant à la Prusse, nous conservons le Zollverein, nous nous maintenons en contact vivace avec les progrès de l'esprit allemand; nous participons aux bénéfices d'un grand et puissant Etat.

Il paraît que le Sleswig même se rallie à la politique victorieuse, car une dépêche de Flensburg nous apprend que le chef du parti national dans ce duché a publié un appel au peuple pour l'engager à reconnaître de bon gré la souveraineté de la Prusse.

Le gouvernement autrichien aux abois sollicite probablement l'esprit chevaleresque ou plutôt la pitié de la Hongrie; car un télégramme de Vienne annonce qu'il est défendu de divulguer les négociations qui ont eu lieu dernièrement entre l'Autriche et les chefs hongrois. L'impératrice, qui a sans doute tâché de réveiller dans la nation magyare les traditions de Marie Thérèse, est revenue ces jours passés de Pesth à Vienne.

La mise en état de siége de Vienne et de la Basse-Autriche a eu un premier résultat qui devait être prévu, et qui est très regrettable. Les journaux ne se sentant plus libres, ont résolu la plupart de s'abstenir de toute discussion. Il en est même qui se sont décidés à suspendre leur publication. Dans le nombre, on cite les deux journaux humoristiques de Vienne, le *Figaro* et le *Kikiriki*, et surtout l'*Ost Deutsche Post*. Ce journal motive ainsi la résolution qu'il a cru devoir prendre:

«Par la notification publiée aujourd'hui, la compétence des tribunaux militaires est étendue pour une série de cas justiciables du code ordinaire aux personnes de l'état civil.

Une partie des paragraphes cités dans cette notification est précisément de celle avec laquelle la presse est souvent en conflit, même dans les temps normaux. A plus forte raison, doit-elle s'exposer à ce conflit, en un moment où le gouvernement impérial croit nécessaire de proclamer un état exceptionnel.

Nous avons manifesté d'une manière non équivoque, et en termes chaleureux, nos sympathies pour l'héroïque armée impériale.

Mais de même nous pouvons dire tout aussi franchement que l'interprétation sévère que les tribunaux militaires tendent à donner aux écrits pendant la durée d'un état de siége ou d'un état exceptionnel, entrave considérablement la libre développement des idées de tout journaliste politique.

L'*Ost Deutsche Post* a passé lui-même, à une autre époque pareille, par une expérience dont il se souvient aujourd'hui. Nous croyons donc devoir suspendre notre publication pendant toute la durée de l'état exceptionnel.»

La détermination adoptée par l'*Ost Deutsche Post* a produit une vive sensation à Vienne.

Dans le Tyrol, les Autrichiens ont transporté leur quartier général de Primolano à Borgo.

On annonce pour la seconde fois que les troupes suisses chargées de garder la frontière italienne ont été licenciées. L'exportation des chevaux continue d'être prohibée en Suisse.

Le gouvernement anglais s'est arrêté, dit-on, à un plan de confédération pour ses provinces de l'Amérique du Nord et se propose de prêter les fonds nécessaires à la construction d'un chemin de fer intercolonial qui relierait Halifax au chemin du Grand-Tronc.

Le gouvernement espagnol a payé 20 millions de réaux à la banque d'Espagne, à compte sur sa dette à cette institution.

La *Patrie* annonce, d'après un télégramme de Constantinople, du 11, que le gouvernement turc va envoyer de nouvelles troupes sur la frontière de Grèce.

Paris, 31 juillet.

On écrit de Sarrelouis au *Moniteur de la Moselle* que «l'on compte plus que jamais sur la restitution à la France des localités lui appartenant en 1814 et annexées par les traités de 1815.»

Au commencement de ce mois, l'escadre cuirassée de la France était à l'ancre dans la baie de Villafranca, près de Nice.

Le principe des candidatures officielles vient de l'emporter dans l'élection qui a eu lieu, les 28 et 29 juillet, dans la deuxième circonscription du département de Maine-et-Loire. Le candidat du gouvernement, M. Berger, ancien chef de division au ministère de l'intérieur, un homme tout nouveau dans le monde politique, a obtenu une majorité considérable, plus de 19,000 voix; son concurrent, M. de Falloux, l'un des hommes du parti clérical, n'en a eu que peu plus de 7000.

Un décret impérial a supprimé le *Courrier du Dimanche*, un des journaux les plus habiles et les plus modérés de l'opposition.

Une dépêche peu explicite nous apprend que le gouvernement des Etats Unis a élevé des réclamations contre des personnes qui ont disposé de certaines valeurs fédérales qui avaient appartenu à la Confédération du Sud.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe.

Dates du 23 Août.

AMNISTIE PAR VICTOR-EMMANUEL.

Pas de changement dans les cours du coton.

Nouvelles de la Havane.

Emeute de la Nouvelle-Orléans.

IMPRESSION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Interrogatoire de Sheridan.

SES RÉPONSES TÉLÉGRAPHIQUES.

Il dénonce tout le monde.

LES BLANCS-NOIRS ET LES BLANCS-BLANCS.

Il attaque les Thugs de la Police.

IL ACCUSE LE MAIRE MONROE.

&c., &c., &c.

Par le Câble.

Florence, 23 — Victor-Emmanuel a lancé un décret d'amnistie pour les exilés politiques et tous les prisonniers dans toute l'Italie et dans tous ses domaines. Ce décret comprend Mazzini et d'autres hommes de moindre importance. Le rapport suivant lequel Garibaldi devait donner sa démission ou l'avait déjà donnée est démenti par ceux qui sont dans une position à être bien informés.

Londres, 23 au soir — Le marché monétaire est ferme. Les consolidés ont haussé de 1¼ au comptant et sont à 88 3/4.

Le marché pour les sécurités américaines est plus ferme, les dernières cotes accusant une amélioration. Les dernières ventes d'aujourd'hui se sont faites à 70 1/4 pour les 5-20.

Liverpool, 23 — Le temps est plus favorable pour les récoltes.

Le coton est plus ferme mais sans changement dans les cours.

Wheeling, Ouest Va, 24 — Une convention, en dossant la politique du président et nommant le colonel Smitch pour gouverneur et J. W. Kennedy pour secrétaire d'Etat, a eu lieu hier.

New York, 24 — L'or a fermé à 148. — Les 5-20 de 1862 à 104 1/2 à 3/4. — 10-40s à 102. — Le coton était ferme à la clôture avec des ventes de 1,200 balles. Middling 33 1/2 à 36.

Mobile, 24. — Ventes de coton aujourd'hui, 200 balles, et dans la semaine, 1,850 balles; reçu dans ce laps de temps, 1,543 balles. Total des importations de la saison, 421,669 balles; exporté cette semaine, 3,320; stock dans le port, 29,663.

Vicksburg, 24. — Il n'y a que quelques cas de choléra ici, parmi la population noire.

Passés ici, descendant le fleuve, le Ruth, le Pauline Carroll, le John Kilgow et le Grey Eagle. Le fleuve baisse.

Des avis de la Havane, du 18 de ce mois, disent qu'on observe une quarantaine stricte sur tous les navires venant des ports des Etats-Unis. Cipriano del Maso doit remplacer le gouverneur politique Delarega. Plusieurs navires sont entrés dans le port, avec un grand nombre de coolis. Les affaires étaient sans activité à la Havane.

Washington, 24 août. — La correspondance officielle relative aux émeutes à la Nouvelle-Orléans, y compris les dépêches adressées au Président et celles qu'il a transmises, et d'autres documents officiels, vont être publiées demain. Ces pièces ont été fournies, par autorité, à la Cresse, afin que l'on puisse apprécier la conduite qu'a tenue le Président dans cette circonstance.

Sheridan, sous la date du 2 août, dit: D'après toutes les informations que je puis recueillir sur l'affaire, elle devient toujours plus révoltante; ce n'était pas une émeute, mais absolument un massacre excité par la police et dont la cruauté meurtrière n'a pas été dépassée par celle du Fort Pillow. Ç'a été un meurtre que le maire et la police de la ville ont exécuté sans ombre de nécessité. En outre, je crois qu'il était prémédité et tout l'indique. Je recommande le renvoi de ce mauvais homme, le maire Monroe; je crois que cela serait accueilli par les plus sincères félicitations des deux tiers de la population de la ville. Il y a un sentiment d'inquiétude ici à cause de cet homme, et ce sentiment est si fort aujourd'hui que la sûreté des personnes et des propriétés repose non sur les autorités civiles, mais sur les autorités militaires.

Le Président a adressé plusieurs questions à Sheridan, entre autres:

«La réunion de cette convention et de la multitude pour la protéger n'a-t-elle pas été la principale cause des procédés illégaux et tumultueux des autorités civiles de la Nlle-Orléans, et les autorités civiles ne peuvent elles pas faire rendre ample justice contre tous ceux qui ont offensé les lois?»

Sheridan répond sous la date du 6 août: La cause immédiate de cette terrible affaire était la réunion de la convention. La cause immédiate était le sentiment d'amertume et d'antagonisme qui a grandi dans cette communauté depuis l'avènement du maire actuel qui, dans l'organisation de la police, a choisi plusieurs forcenés bandits dont quelques-uns sont connus pour être des assassins.

Les gens de sens n'ont aucune confiance dans le maire et sont effrayés par les thugs dont plusieurs ont été incorporés dans sa force de police. Il est inutile de déguiser l'hostilité qui existe ici de la part d'un grand nombre d'hommes à l'égard des gens du Nord, et cette affaire malheureuse a précipité les choses de manière à ce qu'on ne puisse plus savoir quelle sera la situation des gens du Nord; s'ils pourront vivre ici dans une terreur constante ou non; s'ils pourront être protégés dans leurs personnes et leurs propriétés, et obtenir justice dans les cours.

Quant à la question de savoir si les autorités civiles pourront faire exécuter les lois contre les coupables des deux partis, je dois dire que mon opinion sans équivoque est qu'elles ne le peuvent pas.

Le juge Abell dont j'ai étudié la conduite avec attention pendant près d'une année, me paraît être maintenant un des hommes les plus dangereux que nous ayons ici pour la paix et le repos de la ville. Les principaux membres de la convention, R. King Cutler, Hahn et autres, ont été des agitateurs politiques et sont de mauvaises gens. Je regrette de dire que le gouverneur Wells a vacillé dans sa conduite et que dans les derniers troubles il a montré peu de qualités viriles.

Le 7 août, le secrétaire Stanton écrit à Sheridan:

Le 3 du courant des instructions du général Grant vous ont été adressées conformément aux ordres du Président, vous autorisant à continuer le régime de la loi martiale aussi longtemps que cela serait nécessaire pour maintenir la paix publique et vous ordonnant de ne permettre à aucune des autorités civiles d'agir, si vous pensiez une telle action dangereuse pour la sûreté publique, et aussi de ne pas perdre un moment pour rechercher les causes qui ont conduit à l'émeute et aux faits qui s'y rattachent.

Par ordre du Président vous avez été investi du commandement militaire en chef de toute autorité pour le maintien de la paix et de la sûreté publique; il ne voit pas que vous ayez besoin de rien de plus pendant l'enquête dont vous êtes chargé, mais si, dans votre jugement, vos pouvoirs ne suffisent pas pour maintenir la paix jusqu'à ce que les faits relatifs à l'émeute soient établis, vous les demanderez à ce département pour l'information du Président.

La correspondance se termine par la lettre du maire Monroe, du lieut.-gouverneur Voorhies et de l'avocat-général Herron, donnant circonstantiellement la cause, les progrès et le résultat de l'émeute et présentant la défense des autorités civiles.

Memphis 24 — Quatre cas de choléra ont été annoncés aujourd'hui, dont un a été mortel.

Les rapports qui nous parviennent de l'intérieur représentent la récolte comme devant être mauvaise. Le manque de pluie a occasionné une grande détresse, et on ne récoltera pas de maïs. Par extraordinaire nous commençons à sentir le froid ici.

Louisville, 24. — Vente de 127 boucauts de tabac en feuilles à des prix pleins. Farine superfine 7; blé 2 30; maïs mélangé 60; avoine 35; toile d'emballage de l'Inde 40; cordes 18; porc mess 33 25; bacon épaules 17 1/4; plats côtés désossés 21 1/2; graisse 21; whisky 2 26.

Cincinnati, 24. — Farine en bonne demande de 9 75 à 16 50 les qualités supérieures; maïs languissant à 56 et 60; porc mess 33; viandes en morceaux à 15 et 17 1/4; graisse 20 1/2 et whisky 2 30.

St-Louis, 24. — Farine ferme de 8 à 9 50 l'extra et 10 25 à 12 la double extra; blé 2 33 à 2 45; maïs 61 à 75; avoine 40 1/2. Pas de changement dans les provisions et le whisky.

Augusta 24 — Une balle de coton de la nouvelle récolte classée bon middling a été vendue aujourd'hui à 50 cents.

(*Autres dépêches.*)

Berlin, 22 août — La paix est conclue avec la Bavière et la Hesse Darmstadt. La Bavière cède à la Prusse le Détroit du Nord et lui paye une indemnité de 30 millions de florins. Darmstadt cède la Hesse et Hambourg et le droit exclusif de mettre une garnison à Mentz, mais retient la Haute Hesse qui joint la Confédération du Nord.

La Prusse évacue déjà la Bohême qui sera purgée d'ennemis vers le 15 septembre.

Paris, 15 août — La *Patrie* dit que Napoléon cèdera directement la Vénétie à l'Italie.

Pesth, 22 août — Après la conclusion de la paix, l'Autriche nommera un ministère hongrois conservateur.

La diète sera rouverte en septembre.

Charleston, 23 août — Le gouverneur Orr a convoqué en session extraordinaire la Législature pour le quatrième lundi de septembre, afin de mettre les lois de l'Etat en harmonie avec les actes récents du Congrès et aviser aux embarras financiers des habitants de la Caroline du Sud.

Washington, 22 août. — Suivant les instructions du secrétaire de la guerre, le général Howard, commissaire du bureau des affranchis, a ordonné qu'à partir du 1er octobre prochain la distribution des rations soit discontinuée, excepté aux malades dans les hôpitaux régulièrement organisés et dans les maisons d'orphelins pour les affranchis et réfugiés déjà établies. Les Etats qui doivent avoir soin de leurs pauvres seront prévenus de cette mesure afin qu'ils aient à pourvoir eux-mêmes aux besoins des indigents compris dans les exceptions de l'ordre.

CHRONIQUE LOCALE.

RAPPORT MORTUAIRE — Le nombre des enterrements tel qu'il a été rapporté dans les dernières vingt-quatre heures, au Bureau, de Santé a été de 49 en tout, dont 40 enterrements de blancs et 9 enterrements de noirs. Dans ces chiffres sont compris 26 cas de choléra, classés comme suit; 24 blancs et 2 noirs.

SÉRÉNADE. — Une nombreuse délégation de la police du Deuxième District s'est transportée hier rue Robin où demeure le lieutenant Manning pour l'honorer d'une sérénade. Le lieutenant Manning a passé du Second au Premier District, mais il a laissé dans ce district des impressions qui ne s'effaceront jamais et le compliment est mérité.

MEURTRE OU ASSASSINAT. — L'affaire de Peter Orsini accusé d'avoir tué Louis Conoli, a été examinée hier devant le recorder Gastinel.

Casse Beno dépose que lundi soir 13, le défunt était dans un café rue du Maine; qu'il vit le prévenu parler au défunt. Orsini devenant trop bruyant, fut mis à la rue par le maître de l'établissement.

Bientôt après, l'attention du témoin fut attirée par du bruit qui se faisait dans le voisinage; il se retourna et vit Orsini qui se collétait avec le défunt et une tierce personne qui tâchait de les séparer. Il vit le prévenu s'enfuir quelques instants après. Le défunt ramassa son chapeau et prit le chemin de sa demeure. En y arrivant le témoin l'aida à se déshabiller et trouva qu'il avait reçu deux coups de poignard au côté gauche.

John Lorenzo, dépose qu'il a rencontré l'accusé le 12 vers minuit rue de Chartres, entre les rues Dumaine et St-Philippe. Le prévenu l'arrêta et lui dit: "Je viens de tuer un homme; je lui ai donné quatre coups de couteau;" en ce même temps il montra l'arme qu'il avait à la main. "Ce n'est pas possible," répondit le témoin — "Oui," répliqua-t-il, "il est bien vrai que j'ai tué un homme ce soir."

L'accusé a été renvoyé en prison d'où il ne sortira que pour comparaître devant la cour criminelle.

EXPLOSION DE BOUILLOIRE. — Le signal d'alarme a été causé hier par l'explosion de la bouilloire d'un moulin à maïs situé à l'encoignure Claiborne et Orléans. L'explosion a mis le feu à la bâtisse, mais il a été promptement éteint. Toutefois, le dommage causé par l'explosion est considérable. Le télégraphique qui passe dans la rue d'Orléans a été coupé et un nommé Nadal Foutey a été blessé par une brique qui est tombée sur lui, bien qu'il fût à quelque distance dans le voisinage.

COMITÉS DES CONSEILS.

Le comité de santé, dont nous avons annoncé hier la formation, a imaginé qu'il fallait que les ponts fussent placés de manière à ce que l'eau put passer dessous, et que les gouttières fussent nettoyées par le commissaire des rues.

Nous avions innocemment pensé que cela se faisait ou devait se faire depuis quelque temps ans, si ce n'est davantage. Mais voilà qui est nouveau; les pompes du département de l'incendie seront employées à fournir de l'eau en la tirant du fleuve et en la lâchant dans les gouttières. Bien trouvé, et combien cela coûtera-t-il?

Quant à la chaux, le commissaire des rues est chargé d'en acheter assez pour en semer dans les rues et gouttières, un jour ou l'autre, de temps en temps, à la guise et suivant qu'il le trouvera convenable. Ah, belle affaire, et quelles fameuses pièces justificatives le département des rues présentera! — Combien cela coûtera-t-il? Après ces grandes mesures, le comité s'ajourne.

Puisse-t-il s'ajourner pour toujours!

Affaires d'Allemagne.

LA PRUSSE ET LA BAVIÈRE.

On lit dans le *Journal des Débats*:

L'armistice a été signé le 26, c'est-à-dire le dernier jour du délai de cinq jours proposé par la Prusse et accepté par l'Autriche pour s'entendre sur les préliminaires de paix et préparer l'armistice, les hostilités devant être suspendues pendant ce délai. Nous disons que ce délai a expiré le 26 et non le 27, comme quelques personnes ont paru le croire. C'est en effet le 21 que l'Autriche a fait connaître son acceptation et son engagement de s'abstenir de tout acte d'hostilité pendant cinq jours. Si nous insistons sur ce point, c'est qu'il n'est pas sans importance à nos yeux. Le 26 et même dans la matinée du 26, on n'était pas entendu sur aucune question, et l'on croyait qu'une prolongation du délai serait indispensable. C'était l'avis du *Moniteur*, qui disait le 17 juillet: "On pense que la trêve qui existe depuis le 22 entre l'Autriche et la Prusse sera prolongée." Que s'est-il donc passé pour que les dispositions des puissances contractantes aient changé subitement, et qu'elles soient devenues tout à coup plus conciliantes et plus pacifiques?

On nous assure que le motif de cette conversion si soudaine, si inattendue et si salutaire, doit être attribué principalement au cabinet français qui, voyant arriver le terme du délai, a su profiter de son influence, à cette heure suprême, pour exercer sur les plénipotentiaires des deux puissances une pression qu'il est parvenu à rendre irrésistible. On dit que le représentant de la France médiatrice, inspiré par notre ministre des affaires étrangères et habilement dirigé, a fait valoir avec une grande force les considérations qui recommandaient la paix, et qu'il a très bien fait ressortir la grave responsabilité qu'encourrait celle de deux puissances qui amènerait la rupture des hostilités par l'excès de ses exigences ou par le refus. M. Drouyn de Lhuys et M. Benedetti ont pleinement réussi.

L'action du gouvernement français a été secondée par cette heureuse circonstance que la question relative à la Saxe, la plus difficile et la plus irritante de toutes les questions soulevées, avait été déjà résolue ou à peu près résolue par la volonté personnelle du roi de Prusse. Ce prince est depuis longtemps lié d'une étroite amitié avec le roi Jean de Saxe, qui gouverne ses sujets depuis douze ans, et qui, lui aussi, les gouverne en père, donnant l'exemple des vertus de l'homme et du prince. Le roi Guillaume professe une singulière estime pour le roi Jean, dont il honore et vénère le caractère; il n'a pas voulu suivre M. de Bismark dans la voie où ce ministre voulait l'engager par rapport à la Saxe.

Quand il a fallu se décider, le roi de Prusse a refusé nettement de consentir au démembrement de la Saxe, ne voulant pas causer à son vieil ami une douleur aussi amère. Frédéric-Guillaume a tenu bon, malgré les pressantes instances de M. de Bismark, dont l'influence s'est trouvée en lutte avec celle de la reine douairière de Prusse. Elisabeth de Bavière, veuve du feu roi Frédéric-Guillaume IV, frère aîné du roi actuel. La reine Elisabeth est la sœur jumelle de la reine Amélie de Saxe, et il ne faut pas oublier que ces deux princesses, filles de Maximilien Ier, roi de Bavière, sont aussi les sœurs de celle qui devint en 1806 l'épouse du prince Eugène de Beauharnais; en sorte qu'il existe des liens de parenté, ou, si l'on veut, une alliance de famille entre le roi de Saxe et l'empereur Napoléon III, qui a pu protéger ce roi par les mêmes considérations que le roi Louis XVIII invoquait avec tant d'autorité, il y a cinquante ans, dans des circonstances qui n'étaient pas sans analogie avec les circonstances présentes, puisqu'il s'agissait aussi de défendre la Saxe contre l'ambition de la Prusse, et d'empêcher la Prusse de faire un pas immense et décisif vers la domination absolue de l'Allemagne.

On lit dans *Nouvelle Presse libre*:

"L'exclusion de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie, qui va être décidée par la paix de Nikolsburg, est un événement historique, et le comte Bismark prévoyait probablement ce qu'il entreprenait, lorsque les armées du roi de Prusse envahissaient la Bohême.

"On nous raconte qu'à la bataille de Kœniggrätz, alors que, vers les deux heures de l'après-midi du 3 juillet, la fortune des armes semblait être contraire à la Prusse, Bismark a déclaré qu'il avait joué son va-tout, qu'il ne survivrait pas à une défaite; et il était sur le point de se jeter dans la mêlée au moment où les canons du prince héréditaire commencèrent à se faire entendre. Le conscience de ce qu'il a risqué aura pesé pour M. de Bismark, dans les exigences posées à Nikolsburg.

"Si à Nikolsburg il n'a pactisé qu'avec l'Autriche, faisant marcher de nouvelles forces pour combattre l'armée fédérale, et s'il a refusé tout armistice avec la Bavière, le Wurtemberg et même Bade, auquel la Prusse est étroitement liée, cela prouve que la Prusse entrevoyait la possibilité de réunir l'Allemagne entière autour d'elle; car ce n'est qu'unie avec elle que la Prusse peut affronter une rupture avec la France.

"En attendant, la Prusse a terminé avec l'Autriche; voyons comment elle terminera avec la France. C'est alors seulement que l'on saura si les hommes d'Etat actuels de la Prusse sont à la hauteur de la mission que le bonheur des armes leur a conférée."

On lit dans la *Patrie*:

"La mise en état de siége de la Basse-Autriche paraît avoir été prévue à Vienne depuis quelques jours déjà. On nous communique en effet une lettre du 21, dans laquelle nous trouvons ce passage:

"Les peuples n'approuveront pas la politique de résistance à tout prix que le parti militaire s'efforce de faire prévaloir. Un appel au vœu de réaliser une levée en masse est resté sans écho, et la population ne conçoit pas que, dans la circonstance actuelle, son dévouement puisse consister dans un encouragement à une lutte inégale."

Le commandant de la douzième division pour être chargée de l'investissement des forteresses de Josepstadt et Kœniggrätz en Bohême, a publié la proclamation suivante en langue allemande et en langue tchèque:

"Des payans et valets de ferme des environs de Kœniggrätz ont eu l'audace de tirer traîtreusement des coups de feu sur des troupes prussiennes. Ils ont été pris sur le fait et ont été traduits devant le conseil de guerre à Pardubitz.

"A cette occasion, j'avertis les populations de ne pas sortir de l'attitude calme qu'elles ont observée jusqu'ici, et je les informe que toute personne civile qui sera prise les armes à la main sera passible de la peine de mort, et pour chaque soldat prussien tué ou blessé, une ferme située dans la proximité du village où se sera commis le crime, sera brûlée. Si on tire d'un village sur des soldats prussiens, tous les membres de la commune seront responsables du fait; du moment que l'auteur n'en sera pas découvert, et selon les circonstances le village sera entièrement incendié.

Le lieutenant général commandant la douzième division d'infanterie.

DE PROUDZINSKI.

Les annexions prussiennes à Francfort.

A l'occasion de la conduite des Prussiens à Francfort, — conduite qui soulève une réprobation universelle, — on se demande si le droit de la guerre n'a pas ses limites, et si le fusil à aiguille aurait le privilége d'autoriser toutes sortes d'exactions.

Sans doute les nations reconnaissent encore les nécessités de la guerre. Elles reconnaissent aux Etats le droit d'employer ce moyen brutal contre d'autres Etats pour faire triompher des prétentions justes ou injustes.

Mais du moins, à notre époque, l'exercice de ce droit de guerre est-il contenu dans de certaines limites tracées par le droit des gens, et reconnues par les nations civilisées.

Ainsi, d'après le droit des gens, les armées pourront combattre contre les armées; mais elles doivent épargner les personnes inoffensives.

Ainsi encore, une armée dans un pays ennemi pourra s'emparer des choses qui appartiennent à l'Etat, telles que armes et munitions de guerre, caisses et édifices publics, mais les fortunes privées devront être respectées.

On admet aussi, il est vrai, qu'une armée en pays ennemi a le droit de vivre aux dépens du pays qu'elle occupe, et qu'elle peut, en conséquence, faire des réquisitions et lever les contributions nécessaires. Mais ces réquisitions et contributions doivent être limitées aux besoins actuels et courants. Telle est la mesure.

Toutes contributions et réquisitions exorbitantes dégénèrent en extorsions, en rapines, en brigandage. Quand une armée abuse de sa force pour commettre de pareils actes sur des particuliers désarmés, elle manque aux lois de la guerre moderne. (*Temps.*)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 24 août 1866.

La fin de la semaine commerciale est marquée par une absence d'animation dans la plupart des branches du commerce, mais par une meilleure demande de farine. Les transactions de la semaine indiquent une baisse dans le maïs et une hausse de 50 cents par baril dans le porc. Les facteurs de coton ont pu établir une nouvelle hausse dans l'article à cause des mauvaises nouvelles de l'extérieur. Il s'est vendu, aujourd'hui, 1100 balles, ce qui porte les opérations de la semaine à 5150 balles contre 10,000 la semaine dernière.

L'or a ouvert calme à 146 3/4 contre 146 1/2 hier soir, mais le télégraphe ayant annoncé une baisse dans Wall street, le taux est tombé à 144 1/2, puis le marché s'est raffermi et a clos à 145 1/2. — Il s'est vendu, au Board, $1000 à 146 1/2 et $1900 (1900 et 3000) à 146 3/4. — Sur le marché, les transactions comprennent $1000 à 144 1/2, $2900 à 145, $1500 à 145 1/2, $3500 à 146 1/2, $55,000 (2000, 10,000, 15,000 et 28,000) à 146 3/4, $17,000 (2000, 5000 et 10,000) à 147, $5000 à 147 1/4 et $1000 à 147 1/2. — Il ne s'est point vendu d'argent américain. 11,000 (1000 et 10,000) piastres mexicaines ont rapporté 147; 800, au Board, 148, et 4000 148 1/4.

Les ventes de change étranger n'indiquent aucune variation importante. Le marché a été irrégulier par suite du cours de l'or. Il y a eu peu d'offres et une demande limitée. Les opérations embrassent 5550 livres sterling bon clear à 152, 10,000 de première classe à 153 1/4, 7000 de banque à 155 et 3000 à 156. Il s'est vendu 50,000 francs en change commercial No. 1 à 3. 75, 65,000 (30,000 et 35,000) à 3. 67 1/2 et 20,000 de banque à 3. 60. Nous cotons le sterling, nominalement, à 150 les traites connaissements, 152 le bon clear, 153 le No 1 à première classe et 157 et 158 le change de banque; les francs, à 3. 75 à 3. 70 le commercial No 1 et 3. 60 à 3. 65 le change de banque.

Le change américain est resté calme et n'a pas varié. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte, taux auquel la demande la demande a été modérée. Les transactions du dehors embrassent $23,000 (10,000 et 13,000) sur New York, à vue, à 3/4 d'escompte et $163,000 (13,000, 50,000 et 100,000) à 1/2. Sur le marché, les ventes ont eu lieu à 3/8 à 1/2 pair sur New York à vue, 3/4 à cinq et dix jours, à trente jours et 1 3/4 à 2 à soixante jours.

Les actions n'ont guère trouvé d'acheteurs. Il s'en est vendu, au Board, 50 de la banque du Crescent City à $40, et 3 de la banque de l'Union à $51. — Sur le marché, il s'est vendu 50 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $27 75 et 25 de la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et Great Northern, et 20 de la compagnie du chemin de fer de l'Opelousas... [illegible] ... celles de la banque de la Louisiane à $9 50 à $10 50; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $27 50; celles de la banque des Mechanics and Traders (actions de $50) à $29 à $31; celles de la banque du Canal (actions de $50) à $24 à $26; celles de la banque de l'Union à $51 à $52; celles de la banque des Citoyens à $155 à $156; celles de la banque de la Nlle-Orléans à $80 à $90; celles de la banque du Sud à $11 à $12; celles de la banque des Marchands à $25 à 27; celles de la banque du Crescent City à $40 à 42; celles de la banque d'Amérique à $135 à 137; celles de la banque First National à $122 50 à 127 50; celles de la banque Louisiana National à $118 à; celles de la banque de la compagnie du chemin de fer de la ville à $196 à 196 50; celles du chemin de fer de Pontchartrain à $101 à 103; celles du chemin de fer de Carrollton à $75 payées à $21 et 21 50; celles du chemin de fer de Jackson à $9 25 à 9 50; celles du chemin de fer des Opelousas à $6 à 6 50; celles de la compagnie du Gaz à $160 à 161; celles de la compagnie des Water Works à $54 50 à 55; celles de la compagnie d'assurance de l'Union ($65 payées) à $70 à 75; celles de la compagnie d'assurance Hope à $93 à 97; celles de la compagnie d'assurance Germania à $31 à 32; celles de la compagnie Nationale à $25 à 26.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 24 août 1866.

COTON — Sous l'influence favorable produite ici tant par les télégrammes transmis par le câble que par les nouvelles décourageantes de l'intérieur, le mouvement s'est opéré aujourd'hui avec plus de fermeté, et les facteurs ont été mis à même d'établir une nouvelle amélioration. Les ventes eussent pu s'étendre davantage s'il se fut trouvé dans l'assortiment offert plus de bonnes descriptions, mais, malgré cela, 1100 balles ont changé de mains et à des prix qui, dans certains cas ont montré une hausse irrégulière d'un c. la livre. Neuf courtiers ont pris part aux affaires. Tout en référant aux remarques ci-dessus, nous cotons: ordinary 25 et 27 cts, good ordinary, 29 à 31, low middling 33 à 34 et middling 35 à 36.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles 83239	
Reçu aujourd'hui	280	
" précédemment	749611	
		785161
		749891 — 849390
Balles additionnelles composées de coton non pressé, gaspillé et de ramassis		36270
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	757095	
		757095
Stock en mains à bord de navires non expédiés		119295

SUCRE ET MELASSE — La demande, qui est limitée, n'est faite que par quelques commerçants qui n'achètent que de petits lots à la fois. Les principales ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 10 boucauts de sucre raffiné de Cube à 15 cts la livre, 65 barils de melasse de Cube, à des conditions privées, et 150 boucauts de en deux lots à 55 cts le gallon. L'article se vend en détail 55 à 56 cts le gallon. Un chargement de 400 boucauts de melasse de choix, de Cube, est offert sur le marché à 53 cts le gallon, mais la marchandise ne trouve pas preneurs. Il se fait quelques petites ventes en détail, dans le sucre, à 16½ à 17 cts la livre de jaune clarifié de Cube, 17¼ à 17½ cts pour le blanc do, 16 à 16¼ pour le refused, Cuba. 14½ cts. prime Porto Rico 12½ à 13½ pour les Nos 11 et 15. 15½ à 16½ pour les Nos 16 et 18 et 17 à 17½ cts pour les Nos 19 à 20. Il n'y a pas de sucre ni de melasse de la Louisiane sur le marché.

TABAC — Le stock de tabac est fermement tenu et les acheteurs pour l'étranger tâtonnent. Nous avons entendu parler de ventes faites, aujourd'hui de 18 boucauts de light lugs à 3½ et de 80 do de Clarksville à 4½ cts la livre. Les ventes faites durant la semaine qui vient de s'écouler ont embrassé 150 boucauts pris pour la France, Brême et le commerce. Nous cotons: 4 à 5 cts pour le low refused, light et heavy, 5½ à 7 cts pour le good refused, 7 à 11 cts pour le common leaf, 12 à 15 pour le fair do, 15 à 17 cts pour le good do, 17 à 19 cts pour le fine do et 20 à 25 pour le choice selections.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS — Les approvisionnements de farine sont faibles, l'article est en demande et le marché manque de superfine, qui est en demande. Les autres produits abondent, mais sont peu demandés et leurs prix tombent.

FARINE — En bonne demande, mais peu en mains. Ventes aux prix suivants: superfine $9 65, simple extra $11 à 11 12½ et $11 25, double extra $11 50, triple extra $13 37½ le baril. Les prix ont haussé de 50 cts durant la semaine.

MAIS — Le marché est fort calme et les prix déclinent. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1800 sacs, qui ont changé de mains aux prix suivants: jaune mélangé à 75 et 78 cts, blanc mélangé 80 cts, blanc 87½ cts, blanc de premier choix 90 cts le boisseau.

SON — Le marché est calme et les ventes d'aujourd'hui ont eu lieu à $1 et $1 10 les cent livres.

AVOINE — Le marché continue à être calme et déprécié et les prix de l'article tombent. Il s'est fait, aujourd'hui, des ventes à 47 et 48 cts.

FOIN — Le marché est bien pourvu de foin, mais il est calme. Ventes, aujourd'hui à $25 le tonneau. Un lot de 165 balles de foin de St Louis vendu à $18 le tonneau.

PORC — Le marché est calme mais stable et ferme. Il y a une bonne demande pour les plantations, mais les lots ronds sont peu recherchés. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 50 et 65 barils de mess à $36 le baril. Ventes en détail à $36 25 à $36 50 le baril.

BACON — Les principales ventes aujourd'hui, ont embrassé 900 barriques d'épaules à 18¼, 19 do à 19 cts, 7 barriques de côtés désossés à 23 c. 12 tierçons de jambons curés au sucre à 27 cts, 2 do, en lots à 27½ et quelques quantités rapportées à 25 cts. L'approvisionnement de jambons curés au sucre est fort, mais les épaules et les jambons sans apprêt sont rares. Les épaules se vendent en détail à 19 cts, les côtés ordinaires 22 les côtés désossés 23½ et les jambons curés au sucre 26½ à 27 cts la livre.

SAINDOUX — Le marché est fort calme et il ne s'y fait que de petites ventes à 22½ cts pour l'article en tierçons et 24 cts en barillets.

SEL — En bonne demande, et le prix de $1 80 a été offert et repoussé pour des lots de gros sel de Liverpool. Les commerçants obtiennent $2 à $2 15 le sac de gros en magasin et en entrepôt et $2 04 à $2 29 le fin.

BEURRE ET FROMAGE — Le beurre de choix est rare et en demande. Le beurre de l'Ouest abonde et est calme; celui du Nord se vend 45 à 46 cts. et de l'Ouest 25 à 35 cts. Les approvisionnements de fromage sont ronds et l'article se vend 17 à 18 cts la livre pour celui de l'Ouest et celui du Nord.

HOUBLON — Le stock en mains en est faible, mais presque pas de demandes. Le houblon belge est tenu à 80 à 83 cts la livre, le houblon américain à 75 cts la livre.

PEAUX — Il n'y en a pas beaucoup sur le marché, la demande est bonne; les prix ont toujours une tendance à la hausse et les peaux vertes se vendent 9½ à 10 cts. Les peaux kip 10 c. et les sèches 12 à 13 cts la livre.

PROVISIONS NAVALES — Un lot de 50 barils d'esprit de térébenthine s'est vendu à 52 cts le gallon. Les provisions navales sont rares et en demande. La résine se vend en petits lots à $2 à $3 pour le No 3, $4 à $5 pour le No 2, $5 à $6 50 pour le No 1, $7 pour la blanche, brai $6, goudron $4 50 à $4 le baril, esprit de térébenthine 65 à 70 cts le gallon.

FRET — Le fret est calme. Il n'y a dans le port que peu de navires disponibles, mais aussi il ne se fait que peu d'offres pour le dehors. Il existe cependant considérablement de coton, de tabac, de grains et de douves en mains. Les taux sont de ¾ à 5/8 cts la livre de coton et $5 par boucaut de tabac sur vapeurs pour New York, ¾ ctla livre de coton, 40 cts par baril de farine, et $1 50 par boucaut de tabac sur voiliers pour New York, Boston et Philadelphie. Voiliers pour Liverpool 9/16d à 5/8 d pour le coton. 40 shillings par boucaut de tabac. Voiliers pour le Havre 1¼ et par livre de coton pour Brême 45 shillings par boucaut de tabac.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 25 août.

Arrivé dans la semaine — 1948 boeufs du Texas, 997 veaux et veaux d'un an, 286 cochons, 1980 moutons et 32 vaches du Texas, avec leurs veaux.

Vendu — 1450 boeufs du Texas, 763 veaux et veaux d'un an, 174 cochons, 1244 moutons, 15 vaches à lait et 72 vaches du Texas avec leurs veaux.

A vendre — 14 0 boeufs du Texas, 827 veaux et veaux d'un an, 225 cochons, 400 moutons et 27 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	— — à — —	
do do 2me qualité, par liv. net	— — à — —	
Boeufs du Texas de choix, par tête	35 — à 50 —	
do do 2e qualité, par tête	20 — à 30 —	
do do 3me qualité, par tête	12 — à 18 —	
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 12 à — 13	
do du pays do	— 10 à — 11	
Moutons du Texas, en lots, par tête	2 50 à 3 75	
do du pays, par tête	— — à — —	
Vaches à lait, de choix, par tête	75 — à — —	
Veaux d'un an, par tête	7 00 à 12 —	

Décédée, hier à 9 A. M., ALEXANDRINE A. NELDER, âgée de 20 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Popelns et Nelder sont priés d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu cette après midi à 3 heures. Le corps est exposé rue St-Bernard, entre Morales et Urquhart.

De la part de sa mère.

Décédé, hier après midi, à l'âge de 20 ans, Mlle MARIE ADELAIDE AGAISSE. Les parents et amis des familles Agaisse, Boisseau et D'Aquin sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de son père, Charles Agaisse, rue La Harpe, entre les rues Villeré et Marais.

Décédé, hier, à l'âge de 54 ans, CHARLES BOUDOUSQUIÉ, de cette ville. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à neuf heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Dauphine, entre Ste. Anne et Dumaine.

Décédé, hier soir, à l'âge de 6 ans et 2 mois, EUGÈNE VOITIER. Les amis et connaissances de son père, Léon Voitier, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures précises. Le corps est exposé rue des Ursulines, 74, entre Bourbon et Royale.

Service Funèbre.

Un service funèbre sera célébré le LUNDI 27 août 1866, à 7 1/2 heures du matin, à l'église Ste-Rose de Lima, en mémoire de feue dame VALSIN WILTZ, née FROMENTIN.

Les amis et connaissances des familles Demoruelle, Wiltz et Combal sont priés d'y assister, sans autre invitation. 24 25 27

Société des France Amis.

Décédé, hier, VIRGILE DÉBEROUÉ, membre de la Société des France Amis. Ses amis et connaissances ainsi que les membres de la Société sont priés d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures précises.

Le corps est exposé rue Union, entre Bons-Enfants et Morales.

Par ordre du Président.

25 août — 1 V. M. DUPART, Sec.

Cannes à Sucre.

50 arpents de cannes à sucre première qualité, à St-Charles, à vendre.

S'adresser chez Mme Vve Desiré Prosper, encoignure Magasins et Plaisance, No. 662. 25 août — 3

Farine, Porc, Bacon et Beurre,

FARINE.

200 barils FARINE Grey Jacket.
150 do do de la de l'Ouest
100 do do Centre Star.
100 do do Belleville Star.
100 do do Hawthorn
50 do do Willow Dale.
50 do do Star Mills.
41 barillets BEURRE DE L'OUEST
16 firquins do do
PORC — 400 barils mess et mess prime.
JAMBONS — 50 tierçons jambons fumés.
PLATS COTÉS DÉSOSSÉS — 20 boucauts St. Louis City, fumés.

A vendre par
ETHELL & THOMAS,
25 août — 1 sem Rue Poydras, No. 105.

Hôtel de Mandeville.

Le soussigné reste possesseur de l'établissement connu sous le nom de MANDEVILLE HOTEL (ancienne maison Lostrad) et situé à Mandeville.

Pension et logement, $2 50 par jour.

25 août — 1m F. COLOMES.

Gardienne d'enfant.

On demande de suite une Gardienne d'enfant, bien recommandée. Une Française serait préférée. S'adresser rue Dumaine, près l'encoignure Bourbon, No 89 25 août — 3

TROUVÉ

Un chien d'arrêt à longs poils, couleur puce, tacheté de blanc, ayant les poils des oreilles frisés et ergots aux deux pattes de derrière. Le propriétaire peut venir le réclamer chez M. Pierre Perry rue St-Jean, près du Bayou St-Jean, en payant les frais. 25 août — 1

☞ Les capitaine et les consignataires de la barque française SUZANNE, arrivant de Vera Cruz, ne sont nullement responsables des dettes contractées par l'équipage. BAETJER & DE VERTU,
24 août — 3 27, Carondelet.

Jambons, Saindoux, Whisky &c.

200 caisses AMIDON de Fox,
100 barils PORC MESS de B. ger.
150 do do de Rawson
20 boucauts EPAULES fumées,
25 do PLATS-COTÉS désossés,
200 tierçons SAINDOUX de choix,
100 kegs do de choix,
100 tierçons JAMBONS fumés au sucre.
50 caisses CHANDELLES Star de 14 onces,
100 rouleaux CORDE d'emballage,
50 barils WHISKY Olive Branch.

A vendre par
OSCAR BERCIER,
24 août — 4 58, rue des Magasins, au premier.

PERDU.

Le 23 courant, dans le voisinage de la Poste, le mandat suivant, annexé au protêt pour non acceptation, savoir: Un mandat tiré par Jno L. Hope sur Hunt & Macaulay, Nouvelle-Orléans, daté de New York, le 25 juillet 1866, de la somme de $ payable à 60 jours de date, endossé par Jno L. Hope, W. H. Williamson, Henry P. McGrath, et par Armstead & Bradley, passé à l'ordre de J. L. Delery, caissier. — Le public est prévenu de ne point négocier ce dit mandat, et la personne qui l'a trouvé est priée de vouloir bien le remettre à la Banque des Citoyens ou à

24 août — 1 E. BOUNY, Notaire, 43 Passage de la Bourse.

Huile de charbon.

25 BARILS huile de charbon, de PREMIERE QUALITÉ, venant d'être reçus et à vendre par
CUSACHS & OGDEN,
24 août Encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER.

1o — Une maison, à quatre appartements, avec cuisine et cour, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny.

2o — La belle maison en briques à étage, située au coin des rues Bourbon et Quartier, avec installations de gaz, avant cour et arrière cour. S'adresser au bureau de M. G. de Feriet, encanteur, No 42, rue Royale. 24 août

Vve J. B. BELLOCQ, AUGUSTE P. NOBLOM et PIERRE ROY, contre leurs créanciers et les créanciers de Bellocq, Noblom & Co.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans — No. 21,543.

Les soussignés ayant été élus syndics par les créanciers des susdits insolvables, prient toutes les personnes qui ont des réclamations quelconques de leur en présenter un tableau détaillé. Les débiteurs sont informés que les soussignés sont prêts à recevoir les montants des dettes.

HY. A. PEYCHAUD,
GEO. A. FRERET,
23 août — 10t Syndics, rue du Canal No 127.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Messieurs les sociétaires sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu le DIMANCHE 26 août à 4½ heures P. M., à l'Asile de la Société, rue Iberville, près Derbigny.

Messieurs les sociétaires sont priés d'être exacts.

L'assemblée devra décider s'il y a urgence de reviser la constitution, et s'il y a lieu les comités seront nommés à cette assemblée.

Par ordre du Président.
22 août — 5 G. BOUÉ, Secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE, A LA NOUVELLE-ORLEANS,
COMMERCIAL PLACE, No 11.
20 août 1866.

Cette Compagnie est maintenant prête à assurer, aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de mer et de transport intérieur.

S. B. BUCKNER, Président,
W. J. FRIERSON, Vice-Président,
GEO. O. SWEET, Secrétaire.

—*Directeurs*—

R. K. WALKER,	ISAAC SCHERCK,
GEO. O. GARNER,	JOHN O. PARHAM,
L. J. WEBSTER,	J. J. FARLETON,
E. H. FAIRCHILD,	B. C. ROACH,
E. H. WILSON,	J. H. OGLESBY,
JOHN D. ADAMS,	ROBERT L. ADAMS,
S. D. WOODRIDGE,	E. W. ADAMS,
CHARLES W. NEWTON,	N. J. THAXTON,
W. J. FRIERSON,	T. T. A. LYON,
W. H. HANNON,	E. A. FORKE,
S. B. BUCKNER,	D. P. LOGAN,
A. W. BOSWORTH,	EDGAR STEEL,
J. S. CAPES.	

21 août — 1m

Avis spécial.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE fera l'ouverture de son bureau, au No 11, Commercial Alley, lundi, 20 août 1866.

G. O. SWEET,
8 août — 1m Secrétaire.

Bouchons à vendre.

15,000 BOUCHONS à dames jeannes,
10 balles BOUCHONS à vin et à bière de toutes dimensions, fraîchement reçus.

CUSACHS & OGDEN,
20 août — 6FP Encoignure Royale et St-Philippe.

Bureau de Santé,
No 138 rue Gravier.

Nouvelle Orléans, 7 août 1866.

Le public trouvera des *livres de platate* aux endroits ci-dessous, de neuf heures du matin à six heures du soir, tous les jours.

Premier District.
Dr JAMES BURN, officier du Bureau de santé. No 31 rue du Camp.
Deuxième District.
Dr. ERNEST S. LEWIS, officier du Bureau de santé No 295 rue St Pierre, près Chartres.
Troisième District.
Dr. H. C. TEBAULT, officier du Bureau de santé coin Champs Elysées et Dauphine.
Quatrième District.
Dr JOHN I. HULSE, officier du Bureau de santé No 230 rue St André, près Magasins.
Et à notre bureau.

8 août — 1m GEO. W. DIRMEYER, secrétaire du Bureau.

GRANDE DECOUVERTE DU Dr OMEARA,

Pendant une épidémie de choléra en Egypte

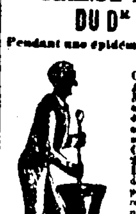

GRAND REMÈDE CONTRE LE CHOLÉRA Asiatique et le Choléra Morbus. Que toutes les familles se le procurent [illegible] On trouvera ce médicament à l'angle des rues Chartres et Dumaine, No 219, à la PHARMACIE LLADO. Aussi LIQUEUR de GUACO, le meilleur remède pour l'estomac, contre la diarrhée, &. On vend aussi dans la même pharmacie les véritables Gouttes de Thielman et la liqueur anti-cholérique du Dr Raspail.

9 août — 1m

Anti-Cholérique du Dr. Dumesthé.

Préparé par Griffo, pharmacien, ex-interne des hôpitaux de Toulon, Encoignure Royale et Hôpital, Nouvelle Orléans.

Cet Anti-Cholérique est infaillible pris à la première période du choléra, accompagnée de vomissements, de nombreuses évacuations et de crampes. Expérimenté à Alexandrie et à Constantinople, ce remède, découvert par le Dr Dumesthé envoyé par le gouvernement de France pour étudier cette terrible maladie, est le seul anti-cholérique qui, de toutes les médications employées, a fourni le plus grand nombre de guérisons. 15 août — 1m

BUREAU DU
Surintendant des Ecoles Publiques.
Nouvelle Orléans, 16 août 1866.
AUX PROFESSEURS.

Les professeurs qui désirent conserver leurs places à la session prochaine sont priés d'en avertir le comité avant le 1er septembre prochain.

Les nouvelles demandes de places doivent être adressées au comité sans retard. Les postulants devront y faire savoir l'expérience qu'ils ont dans l'enseignement, indiquer les références et donner clairement leurs noms et leurs résidences.

Ces demandes devront être déposées au bureau du surintendant, au No 28 de l'Hôtel de Ville.

Par ordre du comité.
WM. O. ROGERS, Surintendant
17 août — 6t des Ecoles Publiques de la Nlle Orléans.

BUREAU DU
Surintendant des Ecoles Publiques.
Nouvelle Orléans, 16 août 1866.

Par ordre du Bureau des Ecoles Publiques, les écoles de la ville, pour la session prochaine, seront rouvertes le LUNDI, 17 septembre.

17 août — 6t WM. O. ROGERS, Surintendant.

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

Nous avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, telles que satin de laine, reps, damas, etc., et de tapis de différentes qualités, Bruxelles, [illegible] Tapis de toile et de toiles cirées, Toiles cirées, nattes et toutes ce qui se rattache notre genre de commerce. Nous offrons ces articles à un grand réduction.

A. BROUSSEAU & Co., Importateurs

Charbon et bois de corde,
à vendre par
P. V. BERNARD,
Passage de la Bourse, No 38.
entre Douane et Bienville.

Adolphe Boudousquié,
NOTAIRE PUBLIC,

A TRANSFÉRÉ son étude au coin des rues Royale et de la Douane, au Premier.
17 août — 1m Entrée rue de la Douane, No 36.

Bénédictine! Bénédictine!
Véritable liqueur des Moines Bénédictins de Fécamp.

Cette liqueur qui date de l'an 1510 fut délicieuse, liberté européenne, aussi bien [illegible] ... A vendre à la pharmacie LOUIS CASTEL, angle Douane et Bourbon, où se trouve le dépôt général.
17 août — 1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

BUREAU DES ASSESSEURS DE VILLE
Hôtel de Ville, 11 août 1866.

Le Bureau des Assesseurs de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant complété les rôles d'assessement [illegible] ...

F. S. Les contribuables sont priés de se présenter [illegible] ... temps, le bureau ne le sera pas plus tard.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 1er août 1866.

Il a été déclaré aujourd'hui un dividende semestriel de cinq pour cent sur le capital de cette banque, et un bonus de [illegible] ... payable au comptant au 13 du courant.

2 août — 1m J. L. DELERY, Caissier.

Dr. T. ANTOINE,
MÉDECIN FRANÇAIS.

Ancien praticien de 30 années.

Traite par la connaissance certaine des causes primitives et efficientes de toutes les maladies particulièrement les maladies graves épidémiques et chroniques.

29, rue Bourbon, entre Douane et Bienville.
13 août — 1m F P

Bonner, Goode & Dillingham,
AVOCATS,

E. M. BONNER, E. J. GOODE, J. P. DILLINGHAM,

Bureau:
Encoignure Camp et Gravier, au dessus de la banque du
21 juillet — 3m Canal.

Magasin à louer.

LES trois étages supérieurs du magasin No 35, rue du Canal sont à louer. S'adresser à
LEON GODCHAUX,
1 août — 10 81 Canal

Demande d'une Maison.

Pour un homme marié, avec un enfant, une maison ayant deux chambres, cabinet et cuisine, ou deux chambres et cuisine.

Les meilleures références seront données. — S'adresser, avec conditions à la boîte No 1,451, P. O. 23 août — 4

A Louer.

Une grande maison située à Mandeville. Il s'y trouve quelques meubles, tels que bois de lits, chaises, etc. [illegible] ... S'adresser à M. Théophile Robert, au bureau du recorder.

A VENDRE.

Eaux de vie en Douane.

10 demi pièces eau de vie de Forge Vendange de 1795, 1795, 1812, 1865.
2/4 21/8 Otard Dupuy & Co, vendange de 1858, 1864, 1865.
8/4 17/4 60/8 Extra C. C. C.
2/4 13/4 30/8 Sauvy.
2/4 14/4 30/8 Pellegrin
2/4 2/4 30/8 Otina.
2/4 5/4 30/8 Rithoret.
10/4 30/8 Virier & Canal.

Vins de Porto et Sherry.
60/4 Porto Bonaventure Reig.
60/4 do St Martin.
50/4 do P. Dantou.
20/4 Sherry.

Vins rouges en barriques et en caisses.
400 barriques Martinot
300 caisses do
300 do Cantenac 1864.
200 do Chateau Sybrol 1864.

Vins blancs en caisses et barils.
300 caisses Martinet Graves.
10 barils do do.
200 caisses Sauret Barsac.
10 barils do do.

Champagne.
500 caisses Charles Heidsieck grandes bouteilles.
300 do do do grandes bouteilles.

A vendre par AUG. COUTURIÉ,
11 août — 15 37, rue Vieille Levée.

Amandes. Amandes.

51 SACS amandes coques tendres de Tarragone.
500 caisses sucre blanc et jaune.
A vendre par AUG. COUTURIÉ.
11 août — 15 No 37, rue Vieille Levée.

Changement de Domicile.

LES soussignés ont transféré leur étude de notaire au No. 18, rue Royale, entre Canal et Douane, au-dessus de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

EDW. BARNETT,
ALPH. BARNETT.
10 août — 10

Cercles de Baril! Cercles de Baril!
BOIS!

10,000 des meilleurs cercles de l'Ouest en bois noyer dur pour boucauts.
20,000 des meilleurs cercles de l'Ouest en bois de noyer dur pour barils.
20,000 " " " en bois de noyer dur pour demi-barils.

A vendre en telle quantité qu'on voudra, au prix le moins élevé du marché, par C. M. Phelin, No 38 rue de la Vieille Levée.

Ou à la cour de l'encoignure Première et Water, quartier Troisième District.

N. B. — Ayant l'usage des barges et des steamers, je suis prêt à contracter pour envoyer du bois à n'importe quel point de la côte après Bayou Sara.

1er août — 1m C. M. PHELIN.

AVIS. — M. Ch. CAMON a l'honneur d'annoncer aux familles qu'il a repris la direction de son ancienne Institution Française, Anglaise et Espagnole, rue des Remparts, 240, et que les élèves y trouveront, comme par le passé, l'instruction la plus appropriée aux besoins des jeunes gens de nos jours.

Sa nouvelle position lui permet maintenant de donner aux pensionnaires tous les soins qu'ils peuvent avoir dans leurs familles, et pour répondre plus sûrement à la confiance des parents, il n'admettra qu'un nombre très limité d'élèves.

Les classes continuent tout l'été, sans aucune interruption. Il y a des classes le soir pour les jeunes gens employés dans la journée. 20 juillet — 1m

LOTERIE
DE L'ETAT DU KENTUCKY.

C. H. MURRAY & CO. directeurs.
GROS LOT......$100 000.

LOTERIE DE L'ÉTAT DU KENTUCKY.
Classe H — Au bénéfice du Collége Shelby, devant être tirée à COVINGTON, Ky. le

VENDREDI, 31 AOUT 1866.
Seulement 30,000 numéros — 895 Prix.

PLAN.

1 lot de	$100,000	sont	$100,000
1 lot de	50,000	sont	50,000
1 lot de	25,000	sont	25,000
1 lot de	10,000	sont	10,000
1 lot de	5,000	sont	5,000
1 lot de	2,500	sont	2,500
50 lots de	1,000	sont	50,000
50 lots de	500	sont	25,000
125 lots de	200	sont	25,000
160 lots de	200	sont	32,000

— Approximations —

8 lots d'approximation de $4,000 chacun pour les nombres restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $100,000 — $[illegible]
9 lots d'approximation de $[illegible] pour les neuf numéros restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000 — $[illegible]
9 lots d'approximation de $[illegible] pour les neuf numéros restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $25,000 — 5,400
9 lots d'approximation de $[illegible] pour les neuf numéros restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000 — 4,500
9 lots d'approximation de $[illegible] pour les neuf numéros restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 — 2,700
9 lots d'approximation de $[illegible] pour les neuf numéros restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $2,500 — 2,250
270 lots d'approximation de $[illegible] pour les neuf numéros restants de la même dizaine du numéro gagnant les lots de $1,000 sont — 27,000

895 prix formant un total de — 392,000

Billet entier $24, demi-billet $12, quart de billet $6; huitième de billet $3, seizième de billet $1 50.

Les billets sont à vendre par
CHAS T. HOWARD,
marchand ayant licence,
Qui paie aussi les lots gagnés
No 10, rue du Camp
ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans.
17 août

Fourneaux à l'Huile de Pétrolé.
AUTRE CERTIFICAT.

Les soussignés se servent en ce moment des Fourneaux à Huile de Pétrole, vendus à Compagnie de la Louisiane et du Texas, et nous convenons que les avantages en sont très positifs et nombreux. [illegible] ...

FRANK GARDNER, [illegible] gén. de l'Armée des E. U. No 5 [illegible]
JAMES GUTHRIE, rue des Magasins, No [illegible]
H. BEEBE, rue Canal, [illegible]
J. VAN WINCKLE, rue Canal et Royale.
T. DROUET, [illegible] Bazaar.
F. BERGER, rue Bourbon, No [illegible]
JOB AIMENES, rue Annette, No 2 19 août — 4CPT

AVIS.

Les héritiers de LORIT & CHARPANTIER sont invités à s'adresser au soussigné pour recevoir un dividende de 4 pour cent, sur preuves de la validité de leurs réclamations

P. J. PAVY, Syndic.

Demande de Domestique.

On demande UNE DOMESTIQUE [illegible] ...

COMPAGNIE DE MANUFACTURE DE SOULIERS DU SUD

Avis est donné que les [illegible] de la Compagnie de manufacture de souliers du Sud [illegible] ...

Nlle Orléans 17 août 1866.

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31

On trouvera le Dr P. O. A. KAUFMANN au bureau rue Douane 89, de 10 à 2 heures, au bureau de l'immigration pour donner des renseignements.

OSCAR BERCIER,
Négociant - Commissionnaire,
NO. 58 RUE DES MAGASINS,
au premier.
1 juillet — 3m

Avances sur Consignations

à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, Anvers, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux.

OSCAR BERCIER
1er juillet — 3m 58, rue des Magasins.

Victor Maignan & F. Laborde,
Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux de vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVÉE.
1 juillet — 3m

CHOLÉRA

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

Cette liqueur préventive par M. Raspail [illegible] ... A vendre par [illegible] ...

A LOUER

Une bonne MAISON en briques [illegible] ...

A LOUER

Immédiatement une belle et bonne maison de résidence, [illegible] ... S'adresser à N. FRÉCHOU, No 270, rue Poydras.

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 12, rue Royale, entre Canal et Douane.

Achète et vend des propriétés foncières, [illegible] ... prêter sur hypothèque.

GRAINES DE JARDINAGE.
B. DOUR.
Marchand de Graines, No 44, rue Conti, entre Chartres et l'Passage de la Bourse,

Vient de recevoir de France par le steamer MERRIMACK [illegible] ... 24 juillet — 1m

Whisky! Brandy!

L. MANUEL, marchand de vins, No. 50 rue Dumaine, a l'honneur d'informer ses clients qu'à partir de ce jour il est le seul dépositaire des célèbres marques de Whisky, Brandy et Cognac de la maison O. Kearnell de Cincinnati. Il aura toujours à la disposition des acheteurs un grand choix et une grande quantité de marchandises.

Whisky et brandy première qualité, par baril, à $1 75 le gallon et au-dessous. Très bon Vin en barrique à $ 42

25 juillet — 1m

LES SOUSSIGNÉS

ONT formé, ce jour, une société sous la raison de Couturié & Bordelois, pour les affaires de commission en général, et l'importation des eaux-de-vie, etc.

Nlle-Orléans, 31 juillet 1866. AM. COUTURIÉ, E. BORDELOIS.

Le Docteur A. LANDRY,
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

a fixé sa résidence à la Nouvelle Orléans
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
7 août — 3m

AVIS.

Le SOUSSIGNÉ donne avis au public qu'il établit un bureau dans cette ville [illegible] ...

Office rue Carondelet No 3. Bureau No 10.
J. CASTANIÉ.

HOTEL FIJUX,
16 & 18 Waverly Place — New-York,
A un block de Broadway, derrière New-York Hotel.

M. FIJUX a l'honneur d'informer ses clients et le voyageurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'ouvrir son établissement où il joignent la maison voisine de la sienne.

Cet Hotel situé au centre de la ville et à quelques portes de Broadway, dans un quartier tranquille, réunit tous les avantages que peuvent désirer les étrangers, tant sous le rapport du confort, que sous le rapport d'une bonne table française.

Table d'hôte à 6 heures. Appartements pour familles, etc. etc. 21 juin — 6m

Transfert de Bureaux.

Les BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

Sixième état annuel de la Compagnie d'assurance mutuelle du Star.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

A une réunion qui a eu lieu le 20 août 1866, les directeurs ont résolu de payer [illegible] ...
PLACIDE FORSTALL, Président
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 22 août 1866.
PAUL W. COLLENS, Juge de Paix

— Directeurs —

AN. JACKSON,	CHS. ROMAN,
ALFRED DO FILHO	ARTHUR FORSTALL,
B. LAPLACE	AD. SCHREIBER
J. F. SCHROEDER	F. DOLHONDE
L. R. COLEMAN	JAS. POLLOCK
W. C. CLAIBORNE	PLACIDE FORSTALL.

22 août — 3t

Presse à coton de Newell,
Supérieure à toutes les autres.
IL Y EN A PLUS DE 200 EN USAGE.
Elle est forte, durable et bon marché.

LES soussignés ont acheté le droit pour la presse à coton de Newell, de Grand Gulfe [illegible] ... Nous pouvons recevoir d'autres ordres de presses à coton Newell et autres.

WM. L. CUSHING, Agent, No 97 rue Carondelet, Au Dépôt de Déposé et de Coton, Nlle Orléans.

Collége de la Louisiane.

Les familles sont prévenues que la réouverture des classes de ce Collége a eu lieu aujourd'hui, mardi 21 21 août — 4

L. H. RICHARD,
COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR
de marchandises sèches, soie et articles français et allemands, a transféré son magasin, du No 59 rue de Chartres au
No 46, rue Vieille-Levée,
entre Douane et Bienville.
Maison de commission à Paris, No 16, Passage Saulnier. 1 juillet

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

SUPÉRIEURS à toutes autres qualités [illegible] ...

Maladies secrètes.

Médicaments spéciaux pour la guérison des maladies secrètes.

EAU ET SIROP DÉPURATIF.

Les personnes ayant un vice ou une acreté dans le sang, [illegible] ...

Injection et Liqueur végétale,

[illegible]

Elixir anti-diarrhéique,

[illegible]

Sirop pectoral

[illegible]

A vendre par R. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre

Dr. SABOURIN,
166, DOUANE,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

AVIS.

AYANT été nommé par son Excellence le Gouverneur de la Louisiane [illegible] ... à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris, en 1867, j'annonce respectueusement aux citoyens de l'Etat qui désirent y exposer des produits [illegible] ... par le bureau de Poste, boîte 812, Nouvelle Orléans

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867 5 juillet

BLADON SPRINGS,
Comté Choctaw, Alabama.

LES propriétaires de ces célèbres sources annoncent au public qu'ils sont prêts à recevoir [illegible] ... JAMES O'CONNOR & CO.

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris.
145 ......rue Commune......145
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.
J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses anciennes pratiques et du public sur son Bureau de Prêts qui est ouvert [illegible] ... de la semaine sur les marchandises.

N. B. — M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposent des articles à son bureau de prêts pourront les recevoir à New York, Cincinnati, Louisville, St-Louis [illegible] ...

GEO. H. DUNBAR,
LIQUORISTE,
FABRICANT DE LIQUEURS,
RUE ST-LOUIS,
Nlle Orléans.
ANISETTE... CURACAO... MARASQUIN
Liqueurs françaises de tous genres.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE HOPE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle Orléans, 21 juillet 1866.

A une élection tenue le 9 de ce mois par les actionnaires de cette Compagnie, ont été élus Directeurs les Messieurs suivants: MM.

Lafayette Folger	John I. Adams,
[illegible]	Felix A. Ducros,
Eug. S. Rouse	Theo. D. Maier,
P. Marchee,	Jules C. Denis
	C. W. Bradbury,
	Hy Peychaud

Et à une assemblée des Directeurs tenue aujourd'hui, M. H. Peychaud a été continué comme Président, F. Maschee, Vice Président, et Louis Barnett, Secrétaire.

LOUIS BARNETT,
25 juillet — 1m Secrétaire.

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en mains un assortiment complet des articles ci-dessus.

AUSSI DES
Tous articles pour PEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi — INDIGO, [illegible] et BOUCHONS de et grandeurs et qualités.

Banque du Commerce.

Département des Travaux Hydrauliques.

17 août 1866.

LES plombiers sont prévenus à leurs risques, de ne faire aucune connexion aux tuyaux de cette compagnie sans avoir obtenu l'autorisation au bureau, rue Dryades, entre les rues Canal et Commune.

WM. J. McCULLOH,
17 août — 1m — 1fps Surintendant.

[redacted]

Ouverture de la Grande Route du Centre Du Nord à l'Est,
Ligne ferrée de Memphis et Louisville comprenant les chemins de fer de Memphis et Ohio, Memphis, Clarksville, et Louisville et Nashville.

L'ACHÈVEMENT de cette route [illegible] ...

Du 1er août 1866

Des trains [illegible] ...

Demandez vos billets pour Louisville à T. F. BOYD,
20 juillet — 1m Agent général pour les billets

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

[redacted]

Les convois de passagers partent du DÉPOT à Alger, tous les matins, à 8 heures, et arrivent à Brashear City à midi.

Ils partent de Brashear City à 1 heure de l'après-midi et arrivent à Alger à 5 heures du soir.

Un Ferry quittera le wharf de la ville au pied de la rue Ste Anne, tous les matins à 7 heures et demie, et se reliera au convoi des passagers.

Les billets d'excursion, aller et retour ou ils sont demis, se vendent à un prix réduit.

Des bateaux à vapeur de première classe vont jusqu'à la Nlle Ibérie et tous les ports intermédiaires du Tèche et se relient journellement aux convois de Brashear City.

Le fret est reçu au Débarcadère de la Compagnie, en ville, tous les jours, les Dimanches exceptés, pour toutes les stations du chemin de fer et pour tous les ports du Tèche jusqu'à la Nlle Ibérie.

G. W. BAYLEY,
Ingénieur en chef et Surintendant général

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

[redacted]

Pour aller au Lac et en revenir le même jour 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, les AVRIL 1866, les convois partiront comme suit:

— Départ des trains —

[illegible]

— Arrangement du dimanche.

CHARS A VAPEUR partant de la ville tous les DIMANCHES matin, à quatre heures, au lieu de char à cheval.

Un convoi extra partira de la ville tous les DIMANCHES, à 1 heure de l'après midi.

A partir du 6 mai, les convois partiront de l'une ou de l'autre extrémité du chemin de fer, les DIMANCHES toutes les demi-heures, de 4 heures de l'après-midi, à 8 heures du soir.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant départ du convoi.

Prix 15 cents pour aller et 15 cents revenir.
G. PANDELLY,
Surintendant.

Aux Planteurs et autres de l'Etat de la Louisiane.

Le bill d'allocation pour l'Exposition universelle à Paris ayant été adopté par le Sénat des Etats-Unis, et le gouvernement de France [illegible] ...

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Commissaire à l'Exposition Universelle de Paris de 1867
Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1866.

EN VENTE
No. 106 rue du Camp, au premier
LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY.

L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau, adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages. Il ne fait ni fumée, ni suie, ni cendres; est portatif, et ou outre accomplit tout ce que l'on peut désirer d'un fourneau.

Journellement entre 1 et 2 heures P. M., on y fait la cuisine.

Au No. 106, RUE DU CAMP, au premier.
17 juin — 6m

AVIS.

A LOUER pour un an ou plus, une excellente TERRE à l'abri des inondations. Pour connaître les conditions, s'adresser sur les lieux à Au Rieur, huit milles au-dessus d'Alger paroisse d'Orléans ou à la Nlle Orléans, à M. L. Tarragan, chez M. Bache [illegible] rue Tchoupitoulas, entre Levée et Chartres. 5 juillet

Ecuries du CRESCENT.
Dr. JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire,
Nos. 50 & 52, rue Baronne.

AYANT acheté du Col. James Neligan ses écuries situées aux Nos 50 et 52 rue Baronne, entre Commune et Gravier, j'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je suis prêt à recevoir des pensions de chevaux et de voitures [illegible] ...

Il y a dans l'établissement un grand soin pour l'entretien des animaux, qui sont soignés dans leurs cas de maladie.

7 août — 3m JOSEPH ELLIOTT, Propriétaire.

Dr. J. A. Cantrelle

REPREND activement l'exercice de sa profession.

Résidence: rue Congrès, No. 25, entre Chartres (ou trefois Morales) et Royale (autrefois Casacalvo).

27 juillet — 1m

Geo. H. Clarke. Wm Doughty

ORLEANS HOUSE,

A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.

CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.
27 juillet — 3m

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC"
de la Nlle-Orléans,
Rue Gravier, No. 122, entre les rues Camp et St-Charles.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1866.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport sur terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNEY, Président,
WM. F. KELLOGG, Vice-Président
H. P. JANVIER, Secrétaire
Juillet — 1m — 6fp

Mélasse de Cuba. Mélasse de Cuba

500 Boucauts MELASSE Muscovado de choix,
250 tierçons do do do
250 barils do do do
Convenable pour les distillateurs.

A vendre par A. H. DMEZA
19 août — 1m Bureau rue St Louis No. 16

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DEBON,
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21 août — 6m